

■ **Auberge du Gibloux Sàrl**, à Villorsonnens. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 7 mars 2002. But: l'exploitation d'un établissement public, y compris la vente de nourriture et boissons. La société peut effectuer toutes opérations immobilières se rattachant à son but. Capital social: CHF 20'000, entièrement libéré. Apports en nature: selon contrat d'apport du 7 mars 2002, Rogeiro Pereira et Aniceto Maia Teixeira apportent à la société des machines et du matériel pour un montant de CHF 20'000, entièrement imputé sur le capital social. Associés: Rogeiro Pereira, de nationalité portugaise, à Villarsiviriaux, pour une part sociale de CHF 10'000, et Aniceto Maia Teixeira, de nationalité portugaise, à Villarsiviriaux, pour une part sociale de CHF 10'000. Gérants: les associés Rogeiro Pereira et Aniceto Maia Teixeira, tous deux avec signature individuelle. Publications: FOSC. Adresse: 1694 Villarsiviriaux.
Journal no 41 du 08.03.2002
(00385110)